

Janvier 2015



PEGC

Académie de Rennes



CONTACT et Permanences PEGC Rennes

Mardis et mercredis matins
au local du SNUipp-Morbihan

Rue général Dubail

56100 LORIENT

Odile Marchal

02 97 21 03 41

marieodile.marchal@neuf.fr

Pour une Ecole égalitaire!

Les mobilisations, dès le soir de l'attentat meurtrier contre le comité de rédaction de Charlie Hebdo et le massacre dans l'Hyper Casher, ont fortement exprimé un refus de la haine, de la violence, du crime, de l'antisémitisme, et ont réaffirmé la nécessité de défendre la liberté d'opinion et celle de la presse. Elles ont aussi exprimés un besoin de tous d'être solidaires pour être plus forts ensemble, manifestation que nous n'avions pas vue depuis bien longtemps.

La question posée aujourd'hui est celle de l'après.

Pourquoi le gouvernement et l'Ecole ne parviennent-ils pas à affirmer les principes de laïcité dans le cœur de toute la jeunesse?

Une réponse politique est attendue.

Le pays redécouvre l'importance de l'Ecole et lui demande des solutions pour éviter que ne se reproduisent de telles horreurs.

Mais dans un contexte de chômage important, d'injustice sociale, de rigueur constestable et contestée, de perte de solidarité, l'Ecole ne pourra pas tout.

Les conditions de rentrée scolaires 2015, avec une carte scolaire insuffisante, des effectifs dans les classes qui ne cessent d'augmenter, des formations quasi inexistantes, des charges de travail de plus en plus lourdes, une réelle difficulté à recruter, ne vont pas dans le bon sens.

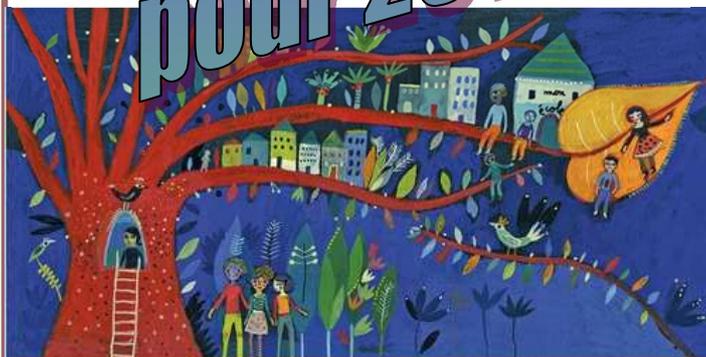
Une réponse politique adéquate, qui passera par une réelle reconnaissance de nos métiers et des moyens supplémentaires, est attendue.

Nous devons nous mobiliser nombreux, en cette journée de grève du 3 février, pour porter ce message (voir page 5).

Sommaire :

- P1 Edito
- P2 Etat des lieux PEGC
- P3 Elections Professionnelles
- P4 Rentrée 2015
- P5 - 6 FSU
- P 7 Syndicalisation

Tous nos voeux pour 2015



2015

Le SNUipp-FSU vous souhaite une année
comme vous la rêvez pour vous-même,
et comme nous la rêvons ensemble pour l'école.

Sébastien Sühr
Secrétaire général

Odile Marchal

PEGC, état des lieux dans l'Académie de Rennes

(source SNUipp Rennes janvier 2015)

**89 PEGC en activité
dans l'académie de
Rennes.**

Grade	Janvier 2015	Octobre 2013	Octobre 2012	Octobre 2011
Hors Classe	3 (3,4 %)	7 (6,6 %)	12 (9,1 %)	21 (13,8 %)
Classe Exceptionnelle	86	99	120	131
Total PEGC	89	106	132	152

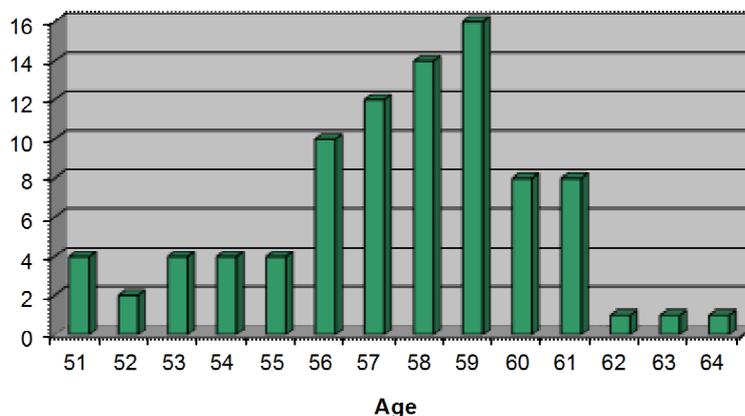
Répartition par grade

PEGC Hors Classe	
Echelon	oct-13
4	2
5	1
6	4
Total	7

PEGC Classe EX	
Echelon	oct-13
1	4
2	15
3	38
4	40
5	2
Total	99

PYRAMIDES des AGES

PEGC en activité au 01/01/15



CAPA du 30 janvier 2015

Suite aux élections professionnelles, le mandat des nouveaux élus débutera à cette CAPA après l'arrêté rectoral de nomination de ses membres.

Mouvement Inter Académique des PEGC

Aucune demande d'entrée ou de sortie n'a été formulée.

Mouvement Intra Académique des PEGC

Comme l'an passé, une fiche de préinscription sera envoyée dans les collèges afin d'une part de connaître les postes PEGC libérés suite à un départ à la retraite mais aussi de ne pas les transformer en postes certifiés avant la fin du mouvement PEGC (qui a lieu avant celui des certifiés) courant

Se syndiquer,

C'est agir,

- ◆ Pour ne pas rester seuls face aux textes de loi, aux hiérarchies administratives et pédagogiques
- ◆ Pour s'informer, demander un conseil, une aide, un accompagnement
- ◆ Pour soutenir les publications adressés aux PEGC qui n'existent que grâce aux cotisations
- ◆ Pour être partie prenante du combat collectif pour l'école et ses valeurs

Rejoignez le SNUipp!

Elections Professionnelles 2014 CAPA PEGC

ELECTIONS PRO 2011

	Nbre		
INSCRITS	155		
VOTANTS	82	52,90%	Participation
BLANCS	1		
EXPRIMES	81		

Listes	Voix	%	Sièges
Snuipp			
FSU	70	86,42	3
FO	5	6,17	0
SE	6	7,4	0

ELECTIONS PRO 2014

	Nbre		
INSCRITS	93		
VOTANTS	51	54,84%	Participation
BLANCS	4		
EXPRIMES	47		

Listes	Voix	%	Sièges
Snuipp			
FSU	47	100	2

Au plan national, les listes SNUipp/SNES/SNEP-FSU confortent leur 1ère place lors du vote à la CAPA des PEGC, avec un taux de participation de 44,84 %.

Elles arrivent en tête dans 18 académies et obtiennent la totalité des sièges dans 11 académies.

L'académie de Rennes demeure cette fois encore, la seule académie à présenter une liste purement SNUipp-FSU et cette année seul le SNUipp a déposé une liste. Malgré cette liste unique, nous pouvons nous féliciter d'une très bonne participation.

Cette confiance renouvelée nous impose d'être encore plus présents auprès des PEGC, de les représenter, de veiller à leurs droits et de répondre à leurs demandes. Nous continuerons aussi à porter auprès du Ministère, les revendications de fin de carrière et d'extinction de la classe normale et de la Hors classe.

Elections Professionnelles 2014 FSU

Les personnels ont une nouvelle fois désigné la FSU comme première force de l'Education nationale.

Cependant la FSU prend acte de sa baisse de 5 points aux élections professionnelles du 4 décembre. Elle analysera plus finement ces résultats avec ceux de l'ensemble de la Fonction publique lorsqu'ils seront connus.

Dans un contexte social difficile, dans une période où les avancées nécessaires peinent à se concrétiser et où la politique gouvernementale ne répond pas aux attentes, le résultat de ces élections traduit une forme de repli regrettable tant pour les personnels que pour l'avenir du système éducatif.

La FSU continuera avec force à porter la nécessité des évolutions nécessaires à conduire pour transformer le système éducatif afin d'assurer la réussite de tous les jeunes et défendre tous les personnels.

Il s'agit maintenant de redonner confiance à tous les personnels pour conduire avec eux les évolutions nécessaires et obtenir des réponses à leurs exigences.

La FSU va continuer d'aller à la rencontre des personnels sur tout le territoire pour mener les débats nécessaires et poursuivre avec eux les actions indispensables.



Rentrée 2015

		22	29	35	56
COL- LEGES SEGPA	Effectifs	-214	-346	22	-72
	ETP HP	-11	-15	4	-1
	ETP HSA	-17,2	-21,7	-30,1	-17
	ETP IMP	14,2	18,7	23,1	13
	Différentiel ETP	-14	-18	-3	-5
LYCEES	Effectifs	373	207	629	223
	ETP HP	45	21	57	13
	ETP HSA	-10,3	-12,5	-17,8	-8,4
	ETP IMP	7,3	10,5	14,8	7,4
	Différentiel ETP	42	19	54	12
LP	Effectifs	21	68	123	5
	ETP HP	-6	8	5	-5
	ETP HSA	-6,1	-6,5	-7,5	-5,9
	ETP IMP	5,1	5,5	6,5	4,9
	Différentiel ETP	-7	7	4	-6

Le Comité Technique Académique s'est réuni le 20/01/15 pour ventiler le budget 2015. Le tableau est un comparatif avec l'année précédente.

Cette année encore, les lycées dont l'augmentation des effectifs est importante bénéficient d'une grande partie des ETP (équivalent Temps plein).

Ce sont une fois encore, les lycées professionnels qui vont supporter le manque de budget.

Suite au nouveau décret des métiers de l'EN dans le second degré applicable à la rentrée 2015 (non publié à ce jour), certains ETP sont attribués en IMP (Indemnités pour missions particulières) qui servent à indemniser d'anciennes décharges statutaires et d'autres missions liées aux projets d'établissements présentés en Conseil d'Administration.

Certaines de ces IMP pourront être transformées en HSA ou en Heures Postes et ainsi abonder les DGH ou éviter des compléments de service.

Plus de lisibilité sera apportée à la parution du décret.

Cette dotation 2015 ne permettra pas de revenir au taux d'encadrement de l'avant Sarkozy, d'améliorer les conditions d'études des élèves ni les conditions de travail des collègues.

Education Prioritaire

La carte de l'Education prioritaire a été revue à la baisse avec 18 collèges au lieu de 20.

Le Ministère a retenu comme critères pour la nouvelle carte:

- ◆ le taux de boursiers,
- ◆ le taux de Catégories Sociaux Professionnels défavorisés,
- ◆ le taux d'élèves en ZUS,
- ◆ le taux d'élèves entrant en 6^{ème} avec un an de retard ou plus.

Dans notre académie, le recteur refuse de communiquer les indicateurs de ces critères et ce malgré de nombreuses interventions des représentants syndicaux. Sa seule réponse est une liste qui n'est absolument pas transparente.

Les 8 collèges sortants de l'Education Prioritaire ne comprennent donc pas, à juste titre, leur situation.

6 collèges entrent dans le dispositif mais, d'ores et déjà, les critères annoncés par le Ministère auraient dû permettre à beaucoup d'autres de profiter des mesures REP (effectifs allégés, primes REP et pondération de 1,1 h en REP+ soit 16h30 au lieu de 18h).

« La nouveauté, c'est que désormais, au lieu de distribuer aveuglément les moyens, on va prendre en compte, les difficultés sociales et donner plus à ceux qui cumulent. » *Najat Belkasem sur TF1 en décembre 2014.*



FSU le mercredi 07 janvier 2015 : Bernadette Groison écrit à la Ministre de l'Éducation nationale

Face aux difficultés scolaires, aux inégalités, au décrochage, la Refondation de l'École décidée par le gouvernement doit répondre aux attentes et aux inquiétudes des personnels. La prochaine rentrée scolaire se prépare d'ores et déjà et certaines réformes se mettent en place comme celle de l'éducation prioritaire qui, à ce jour, laisse nombre d'écoles et d'établissements au bord du chemin. De nombreux problèmes demeurent sur le terrain : effectifs de classes trop lourds, remplacements non assurés, formation initiale et continue des personnels non satisfaisante, conditions de travail très souvent dégradées, alourdissement des tâches, le tout dans un contexte de salaires faibles et de gel du point d'indice depuis 2010, avec pour corollaire une crise du recrutement qui persiste. Parce que certaines questions ne peuvent plus attendre, la FSU appelle les personnels à être en grève le 3 février prochain.

Madame la Ministre,

L'éducation est un atout essentiel pour notre société qui, confrontée à une crise économique et sociale importante, en proie à une crise de confiance en l'avenir, a plus que jamais besoin d'un système éducatif à la hauteur des enjeux.

L'éducation doit permettre à chaque jeune de s'émanciper, de choisir son parcours scolaire et d'obtenir une qualification. C'est essentiel pour réussir sa vie personnelle et professionnelle.

C'est bien la responsabilité de l'Éducation nationale.

Face aux difficultés scolaires, aux inégalités, au décrochage, la Refondation de l'École décidée par le gouvernement doit répondre aux attentes et aux inquiétudes des personnels.

La prochaine rentrée scolaire se prépare d'ores et déjà et certaines réformes se mettent en place comme celle de l'éducation prioritaire qui, à ce jour, laisse nombre d'écoles et d'établissements au bord du chemin. La refonte de la carte de l'éducation prioritaire se fait à périmètre quasi constant, mais le légitime élargissement à Mayotte et la Guyane aboutit à des redéploiements inacceptables alors que la situation sociale devrait au contraire conduire à prendre en compte toutes les écoles et établissements qui doivent relever de l'éducation prioritaire. Les mobilisations nombreuses de la fin d'année 2014, associant personnels et parents, ont montré l'attente forte et le besoin social d'un accroissement du nombre de REP et de REP+. La FSU continue à demander un élargissement significatif de la carte, avec une transparence totale des critères retenus.

La FSU attire votre attention sur les nombreux problèmes qui demeurent sur le terrain : effectifs de classes trop lourds, remplacements non assurés, formation initiale et continue des personnels non satisfaisante, conditions de travail très souvent dégradées, alourdissement des tâches, le tout dans un contexte de salaires faibles et de gel du point d'indice depuis 2010, avec pour corollaire une crise du recrutement qui persiste.

L'allocation progressive des moyens, que vous présentez comme une solution à ces difficultés, a de longue date montré qu'elle ne peut être efficace si elle se construit sur des redéploiements.

Parce que certaines questions ne peuvent plus attendre, la FSU appelle les personnels à être en grève le 3 février prochain.

Elle demande notamment que s'ouvrent des discussions pour améliorer les conditions de travail. Cette question englobe celle de l'emploi, des créations de postes plus nombreuses étant nécessaires du fait de l'augmentation démographique et de l'alourdissement des missions et de la charge de travail pour tous les personnels.

La FSU exige la revalorisation des salaires. Le gel du point d'indice de l'ensemble des fonctionnaires demeurant inacceptable, elle demande l'ouverture de négociations dans la Fonction publique. Dans l'Éducation Nationale, le déclassement salarial des enseignants est désormais reconnu, les études publiées au cours de l'année 2014 (regards sur l'éducation-OCDE 2012, rapport de la DGAFF, rapport annuel sur l'état de la fonction publique 2014) permettent d'en apprécier l'ampleur. Face à la dégradation des conditions de travail, au manque de prise en compte de tout le travail effectué dans le cadre des missions, y compris le travail invisible, il y a urgence à apporter des réponses afin de revaloriser l'ensemble des personnels.

C'est une question de reconnaissance de leur travail et de leur professionnalité. L'enjeu, pour la nation, est aussi de rendre attractifs ces métiers et particulièrement le métier d'enseignant afin de recruter et de fidéliser les enseignants qualifiés à la hauteur des besoins.

Enfin, pour la FSU, il est indispensable d'améliorer la formation initiale et continue de tous les personnels. Pour cela, il est urgent de faire enfin le bilan de la mise en place des ESPE afin de conduire les réorientations nécessaires dès la prochaine rentrée scolaire.



La FSU reste convaincue que la priorité à la jeunesse passe par l'École et par ses personnels.

C'est un enjeu majeur pour l'avenir de notre société. Le gouvernement doit confirmer la priorité à l'Éducation. La FSU lui demande d'entendre les exigences des personnels. Leur engagement professionnel ne se dément pas au fil du temps et il a permis ces dernières années, malgré la crise et dans des conditions parfois difficiles, que plus de jeunes réussissent et obtiennent une qualification. Il s'agit maintenant de le reconnaître et de donner aux personnels de l'Éducation tous les moyens de faire réussir tous les jeunes.

La FSU souhaite que le message lancé le 3 février prochain soit entendu et donne lieu à l'ouverture de nouvelles discussions rapides sur ces sujets.



Communiqué FSU

lundi 12 janvier 2015

Continuer à rassembler

Des millions de citoyens ont rendu hommage ce week-end partout en France aux victimes des attentats qui ont visé la rédaction de Charlie Hebdo, une policière municipale à Montrouge et l'hypermarché casher de la Porte de Vincennes.

La FSU y a partout participé dans un cadre syndical unitaire large.

Elle salue le travail accompli ces derniers jours par les fonctionnaires et rend hommage à celles et ceux qui ont payé de leur vie le déroulement de ces drames.

Ces derniers jours, des agressions ciblant les populations musulmanes, particulièrement des lieux de culte et des commerces, ont eu lieu. La FSU les dénonce avec la plus grande fermeté.

La FSU met en garde contre toute stigmatisation qui exacerberait encore davantage tous les fanatismes et obscurantismes. Défendre les valeurs c'est déjà démontrer sa volonté et sa capacité à vivre ensemble dans le respect des convictions philosophiques, politiques ou religieuses de chacun et chacune.

La FSU a toujours défendu la laïcité, toutes les libertés, l'égalité et la justice sociale dans notre pays. Les mobilisations immenses de ce week-end ont montré que les citoyens refusent l'antisémitisme, le racisme et la xénophobie.

Elle appelle à ce que tout soit mis en œuvre pour conforter la démocratie, au contraire de mesures liberticides, ce qui implique que cesse toute politique d'exclusion au profit de vraies politiques sociales, de vraies politiques du logement, de l'emploi, de vraies politiques éducatives donnant mieux et plus à ceux qui ont moins, afin que chaque citoyen-ne ait une place dans cette société.

Les services publics sont au premier plan de cette réflexion. L'Éducation en est un élément majeur. Car c'est bien d'appropriation et de partage des valeurs, de connaissance, de culture dont notre pays a besoin. Les communautés scolaire et universitaire, qui accompagnent aujourd'hui les élèves, les jeunes et les familles dans ces événements, profondément touchées, sont au cœur de ces enjeux pour répondre aux questions qui traversent notre société.

La FSU assure qu'elle continuera à faire tout ce travail nécessaire, à tous les niveaux, et aussi dans un cadre syndical large pour que les enseignements des événements de ces derniers jours soient enfin tirés et qu'ils servent à l'avenir, particulièrement pour notre jeunesse. La volonté de vivre ensemble, dans le respect de notre diversité, et dans celui de la laïcité, est une des clés qu'il faut saisir. C'est le meilleur hommage que nous puissions rendre à celles et ceux qui ont payé de leur vie le prix de ces haines exacerbées et instrumentalisées.

